

## SOYONS ACTEURS DE LA SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE



## FAITES UN DON POUR LA RESTAURATION DE DEUX TABLEAUX DE L'ÉGLISE DE SAINT-PAVACE

Les dons sont déductibles à hauteur de **66%** de l'impôt sur le revenu  
ou de **60%** de l'impôt sur les sociétés.

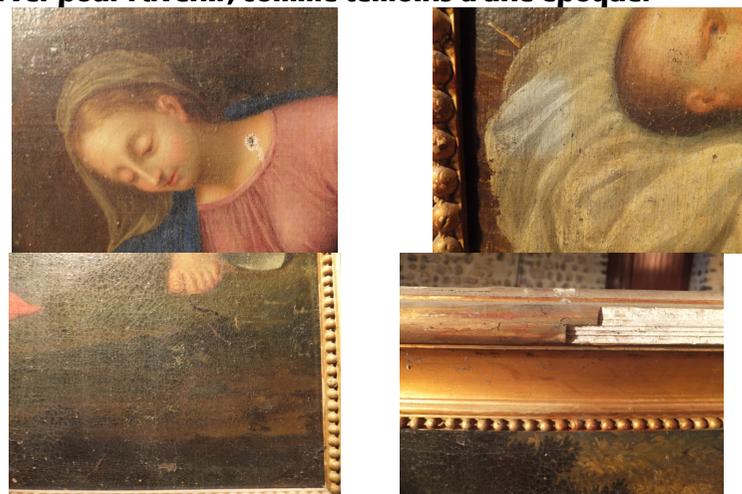
**Notice historique et descriptif des travaux**

L'Eglise de Saint-Pavace, dont les premiers vestiges remontent au XI<sup>ème</sup> siècle, recèle quelques objets dont certains font partie de l'inventaire des Monuments Historiques : un ange-reliquaire en argent du XVI<sup>ème</sup> siècle, déposé au trésor de la cathédrale du Mans, des fonts baptismaux en pierre taillée du XVI<sup>ème</sup> siècle, une croix de procession du XVII<sup>ème</sup> siècle, un Christ en croix en bois du XVII<sup>ème</sup> siècle.

On peut aussi admirer quelques statues, dont certaines ont défrayé la chronique dans les années 1925 / 1927.

Deux huiles sur toile, elles aussi inscrites, méritent d'être conservées : Une « Nativité » et un « Noli me tangere », peintes par un anonyme du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Ces toiles ont souffert et une restauration devient nécessaire si l'on veut les conserver pour l'avenir, comme témoins d'une époque.



Les travaux de restauration (toiles et cadres), qui seront confiés à des restauratrices professionnelles sarthoises, se montent à 9464 € HT.

Il est prévu, entre autre et outre la restauration des cadres, le nettoyage de la surface picturale, l'élimination des dépôts, l'allègement du vernis, le vernissage, la réintégration des lacunes sur masticage et la pose de bandes de tension...

En contribuant à la restauration de ces tableaux, vous témoignerez votre attachement au patrimoine de la commune de Saint-Pavace, elle vous en remercie.